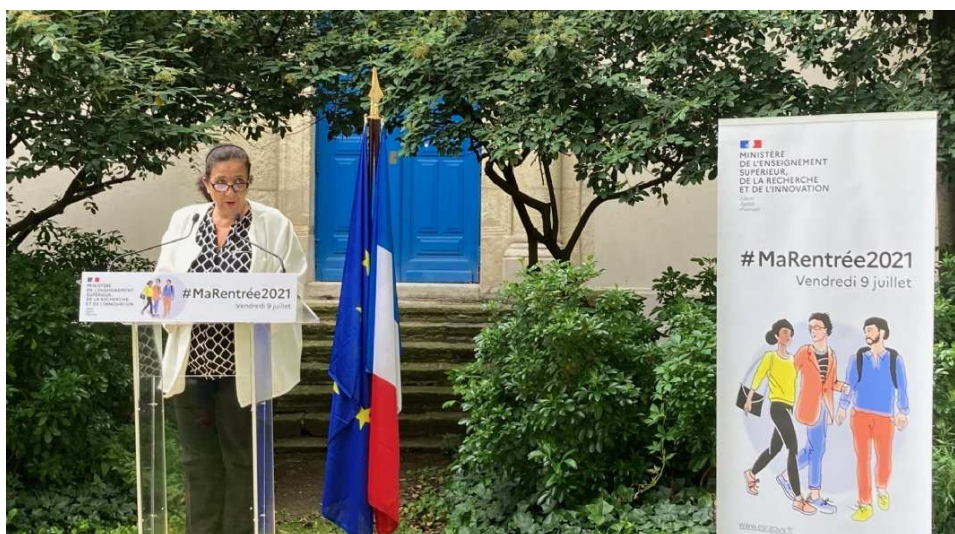


## Places étudiantes, master, formation au numérique... : les annonces de...

7-9 minutes

Répartition des 34 000 nouvelles places pour les étudiants, réforme de la plateforme "trouver mon master", montée en puissance de l'apprentissage" sont quelques-unes des annonces "formations" de Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI, lors d'une conférence de presse sur la préparation de la rentrée le 9 juillet 2021. Ces annonces interviennent alors qu'a été remis à la ministre le 1er juillet 2021 un rapport sur la préparation de la rentrée piloté par Françoise Moulin Civil. L'enseignement en présentiel sera d'autant plus assuré que les étudiants seront vaccinés, indique-t-elle aussi.



Frédérique Vidal présente les mesures prises pour la rentrée 2021  
AEF

Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI, présente les grandes lignes pour l'action de son ministère en vue de la rentrée. Voici les principales annonces relatives aux créations de places, aux formations, et au numérique... D'autres annonces portent sur la vaccination et la vie étudiante ([lire sur AEF info](#)). La conférence de presse se tenait en présence de Françoise Moulin Civil qui a piloté un rapport sur la préparation de la rentrée ([lire sur AEF info](#)).

**34 000 places supplémentaires.** La ministre revient sur les

quelques 34 000 places, soit 19 000 ouvertes cet été qui s'ajoutent à près de 15 000 déjà financées ([lire sur AEF info](#)). Selon des informations recueillies par AEF info auprès du MESRI, les places déjà financées se répartissent en 12 300 places de licence (hors santé) et 2 300 places en IFSI. Quant aux 19 000 autres places, elles se répartiraient en plus de 5 000 places en licence (L1 à L3), près de 5 000 places en santé (estimation faite avant la décision du Conseil d'État publiée le 8 juillet, lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)), environ 4 000 places en master et quelque 5 000 en BTS. La ministre présente ces places en indiquant qu'elles représentent un "financement de l'équivalent de 1 000 emplois supplémentaires pour la prochaine rentrée qui a été ou sera notifié aux établissements dans les prochaines semaines".

	Déjà notifié	A venir	Total
Licences (hors santé)	12 300	5 200	17 500
Santé		4 800	4 800
Master		4 400	4 400
IFSI	2 300		2 300
BTS		5 000	5 000
<b>Total</b>	<b>14 600</b>	<b>19 400</b>	<b>34 000</b>

Projet de créations de places à la rentrée 2021 (9 juillet, MESRI)

| *Droits réservés - DR*

**Le cas des places en master.** Frédérique Vidal est questionnée sur les places en master, alors que ce sujet fait l'objet de pétitions et de discussions sur Twitter (lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)). Elle fait d'abord remarquer que le processus d'instruction des dossiers n'est pas encore terminé. "Les années précédentes", environ 170 000 étudiants s'inscrivaient en M1 et 2 000 à 3 000 recours "étaient gérés par les recteurs". "Sur cette base, nous avons pris la décision de proposer aux établissements de créer 3 000 à 4 000 places supplémentaires" cette année dans les filières en tension, indique-t-elle, rappelant que ces financements sont pérennes. Désormais, tous les masters sélectionnent en M1, y compris ceux de droit et de psychologie, qui comptent parmi les filières en tension.

**Master : refonte de la plateforme en 2022.** "Sur le modèle de Parcoursup, nous allons refondre la plateforme 'trouver mon master', afin de mieux informer les étudiants des opportunités offertes en amont partout sur le territoire", indique aussi la ministre. Cette réforme sera "opérationnelle en 2022". Frédérique Vidal réfute l'idée de hiérarchisation des vœux qui "empêche l'expression des envies des étudiants". Elle évoque par ailleurs une "injonction contradictoire" de la loi de 2016 avec à la fois une sélection à l'entrée en M1 et un accompagnement par l'État du droit à la poursuite d'études.

**Montée en puissance de l'apprentissage.** "L'apprentissage continuera à monter en puissance, c'est un enjeu essentiel pour la rentrée qui vient car il permet de soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle durables des jeunes, et permet à ceux qui n'auraient pas les moyens de poursuivre des études supérieures de le faire", indique la ministre. Pour cette rentrée, les aides de l'état aux employeurs seront maintenues jusqu'à fin 2021, "y compris pour les masters".

**Le numérique pour "revisiter" la pédagogie.** "Je suis convaincue que le numérique peut être mis au service d'une relation pédagogique revisitée et de la réussite des étudiants. C'est toute l'ambition de la stratégie du PIA 4 'Enseignement et numérique', qui s'appuie notamment sur la mise en place de Démonstrateurs numériques de l'enseignement supérieur (DemoES) qui visent à accélérer la transformation numérique des établissements de manière globale, bien au-delà des seules modalités pédagogiques, en favorisant les partenariats avec des entreprises de l'EdTech" ([lire sur AEF info](#)) Elle ajoute : "Nous avons déjà investi 60 millions d'euros pour armer la pédagogie numérique dans les établissements. Avec le SGPI, nous allons encore faire un pas en avant et consacrer 100 millions d'euros" via ces démonstrateurs.

**Enseignement à distance ou en présentiel ?** 100 % du présentiel partout est la "boussole" du MESRI pour préparer la rentrée. La ministre invite les établissements à renforcer les semaines d'accueil ou de prérentrée pour les bacheliers et à mobiliser les étudiants eux-mêmes pour préparer ce retour en présentiel. Par ailleurs, "plus les étudiants seront vaccinés, plus cela nous permettra de maintenir du 100 % présentiel", insiste Frédérique Vidal. Quant aux modalités pédagogiques, elles appartiennent aux

établissements.

**La ministre favorable à la pédagogie inversée.** "Certains établissements ont dit que plutôt d'avoir un prof en bas d'un amphi qui donne un cours magistral, [il serait préférable] d'avoir ce cours magistral accessible à distance et ensuite de travailler sur ce cours en plus petits groupes". La ministre constate que la pédagogie inversée "se développe dans le monde entier" et juge important que ceux qui veulent la maintenir ou la développer puissent le faire. Elle récuse les accusations de ceux qui assimilent les cours en ligne à une réduction du nombre d'heures d'enseignement : "C'est souvent plus de travail", et c'est pourquoi il est important de reconnaître l'investissement pédagogique des enseignants-chercheurs, y compris dans leur carrière.

**Former au numérique pour la pédagogie via les démonstrateurs.** Interrogée sur la formation des ingénieurs pédagogiques à l'usage du numérique dans la pédagogie – sujet évoqué dans le rapport de Françoise Moulin Civil -, la ministre répond que c'est l'un des enjeux des démonstrateurs. Le métier des ingénieurs pédagogiques est "encore émergent et balbutiant", constate-t-elle. À propos des démonstrateurs, la ministre évoque notamment : "la pédagogie immersive", "des plans de formations pour embarquer tout l'établissement sur de la dématérialisation", la création "en réseau" de référentiels d'enseignement "ce qui sera très important pour la formation continue ou l'international"... Par ailleurs, "au niveau national, on a des outils qui ont été développés pour le secondaire et le primaire au travers de Canopé et qui sont à disposition des enseignants qui le souhaitent".

**Engagement étudiant et crédits ECTS.** "Je souhaite que 100 % des étudiants porteurs d'un engagement bénévole, volontaire ou salarié, puissent voir les compétences acquises reconnues par des crédits ECTS", indique la ministre citant les étudiants engagés dans les épiceries sociales et solidaires, dans les junior-entreprises, dans la lutte contre l'isolement. Une circulaire partira "prochainement" en ce sens.